

**FONDS POUR LES DÉPENSES D’EXPÉRIMENTATION RÉGLEMENTAIRE**

**DÉCLARATION D’INTÉRÊT DE HAUT NIVEAU**

|  |
| --- |
|  **Renseignements sur le demandeur** |
| Ministère ou organisme : |  |
| Titre du projet :  |  |
| Nom et titre de la personne-ressource : |  |
| Courriel : |  |
| S’agit-il d’un projet collaboratif avec d’autres ministères ou organismes? * Si oui, veuillez énumérer tous les ministères et organismes concernés.
* Veuillez préciser le rôle de chaque ministère (responsable, coresponsable ou soutien).

 (Limite de 50 mots) |
| ☐ Oui ☐ Non  |
| **Section 1 – Le problème**  |
| **Veuillez décrire le problème que vous souhaitez résoudre.**L’objectif du Fonds pour les dépenses d’expérimentation réglementaire (FDER) est de soutenir l’économie canadienne. Pour être admissible, votre problème **doit répondre à l’un des trois critères** ci-dessous. Veuillez fournir un contexte et des renseignements suffisants pour permettre au CIR de confirmer que vous répondez au critère sélectionné.1. **Besoin de l’industrie :** Le problème réside dans les répercussions de la réglementation sur l’industrie, qui ont une incidence sur la viabilité ou la compétitivité des entreprises et qui ont été désignées par l’industrie comme une priorité à traiter.
2. **Incertitude réglementaire :** Le problème réside dans le fait que les entreprises s’attendent à ce qu’une innovation soit assujettie à une nouvelle réglementation et que le manque de certitude quant aux nouvelles exigences constitue un obstacle au marché.
3. **Obstacle réglementaire à l’innovation :** Le problème réside dans le fait qu’une innovation peine à accéder au marché canadien en raison d’obstacles réglementaires.

(Limite de 250 mots) |
|  |
| **Section 2 – L’expérience ou le projet** |
| Le FDER peut être utilisé pour soutenir des expériences réglementaires ou des travaux préparatoires à une expérience réglementaire. En fonction de l’étape actuelle d’élaboration de votre projet, veuillez remplir soit l’option 1, soit l’option 2 ci-dessous.* **Veuillez choisir l’option 1** si vous cherchez à obtenir un soutien pour mener une expérience réglementaire ou un bac à sable. Cette option convient aux promoteurs qui sont prêts, ou presque prêts, à mener une expérience.
* **Veuillez choisir l’option 2** si vous cherchez à obtenir un soutien pour déterminer si vous devez mener une expérience et comment la mener. Cette option convient si vous n’êtes pas prêt à mener une expérience et avez besoin d’aide pour y parvenir.
 |
| **Option 1 : Expérience****Veuillez décrire l’expérience que vous proposez.** Pour être admissible, votre description doit répondre aux **deux critères** ci-dessous. Veuillez fournir un contexte et des renseignements suffisants pour permettre au CIR de confirmer que vous répondez à chaque critère.1. Vous devez proposer l’une des options suivantes :
	1. **Mettre à l’essai une solution réglementaire proposée** (p. ex., règlement, politique de réglementation, orientation, processus ou technologie) auprès de l’industrie ou de la population canadienne.
	2. **Mettre à l’essai une solution non réglementaire proposée** (p. ex., approche volontaire ou norme) auprès de l’industrie ou de la population canadienne afin de déterminer sa pertinence par rapport à la réglementation.
2. L’objectif de l’expérience doit être de **déterminer les effets** de la solution sur votre problème. Précisez les effets que vous proposez de mesurer et la manière dont vous comptez vous y prendre.

(Limite de 250 mots) |
|  |
| **Option 2 : Préparation de l’expérience****Veuillez décrire le travail que vous proposez pour préparer une expérience (c.-à-d. préparer l’option 1).**Pour être admissible, votre projet **doit répondre à l’un des deux critères** ci-dessous et présenter suffisamment de détails pour que le CIR puisse confirmer votre admissibilité.Vous cherchez à obtenir le soutien du CIR et un financement au titre du FDER pour vous aider à :* 1. Déterminer si l’expérimentation réglementaire serait un outil adéquat pour résoudre le problème que vous avez décrit à la section 1; ou
	2. Élaborer une expérience réglementaire. Veuillez décrire en quoi l’expérience que vous proposez répond aux critères d’expérimentation de l’option 1 et expliquer le travail que vous prévoyez de réaliser pour élaborer l’expérience.

(Limite de 250 mots) |
|  |
| **Section 3 – Innovation** |
| **Veuillez expliquer comment ce projet vise à favoriser l’innovation.** Pour être admissible, votre description **doit répondre à l’un des deux critères** ci-dessous et présenter suffisamment de détails pour que le CIR puisse confirmer votre admissibilité.1. Le projet vous aidera à déterminer s’il convient d’éliminer ou d’éviter d’ajouter des obstacles réglementaires à l’entrée de produits, de services ou de modèles d’affaires innovants sur le marché canadien.
2. Le projet vous aidera à déterminer s’il convient d’adopter des approches réglementaires innovantes.

(Limite de 100 mots) |
|  |
| **Section 4 – Évaluation des priorités** |
| En raison de la demande élevée, il ne sera pas possible d’inviter tous les promoteurs de projets admissibles à présenter une proposition complète. Les critères ci-dessous, classés par ordre d’importance, seront utilisés pour déterminer la priorité des projets. Veuillez fournir des renseignements expliquant la raison pour laquelle votre projet devrait être jugé prioritaire. 1. Le projet soutient une idée visant à :
	1. Faire progresser une initiative particulière issue des [rapports d’étape de l’Examen du fardeau administratif](https://www.canada.ca/fr/gouvernement/systeme/lois/developpement-amelioration-reglementation-federale/bureau-reduction-fardeau-administratif/examen-fardeau-administratif/rapports-etape-examen-fardeau-administratif.html),
	2. Soutenir la mise en marché d’une innovation.
2. La mesure dans laquelle une expérience est un outil adéquat (voir la section 2 b ou 3 b de la [Trousse d’outils d’expérimentation pour les organismes de réglementation](https://wiki.gccollab.ca/images/8/80/Trousse_d%E2%80%99outils_d%E2%80%99exp%C3%A9rimentation_pour_les_organismes_de_r%C3%A9glementation.pdf) pour obtenir une orientation).
3. La transférabilité de l’idée ou de l’apprentissage recherché à l’ensemble du gouvernement.
4. Le projet soutient une autre priorité du gouvernement – veuillez indiquer la priorité et sa source.

(Limite de 250 mots) |
|  |
| **Section 5 – Demande de financement**Le FDER vise à compenser les coûts supplémentaires liés à la réalisation d’une expérience. Cependant, les ministères doivent partager les dépenses du projet en utilisant des ressources financières ou en nature. |
| Durée de l’expérience | ☐1 an ☐ 2 ans ☐ Autre : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| Répartition de la demande de financement au titre du FDER par exercice financier.  | 2026-2027 | 2027-2028  | 2028-2029 et exercices suivants.  |
|  $ |  $ |  $ |
| Comment envisagez-vous d’utiliser les fonds octroyés au titre du FDER? Veuillez décrire les coûts et indiquer le montant en dollars. | *Exemple de texte** *$ : X équivalent(s) temps plein pour...*
* *$ : contrat pour...*
* *$ : pour acquérir…*
 |
| Contribution ministérielle pour ce projet et description des coûts.  | \_\_\_\_\_\_\_ $ *Exemple de texte**Le ministère fournira du financement pour l’élaboration d’une norme et la présence d’un équivalent temps plein au sein du comité technique afin de coordonner la contribution du ministère à cet norme.* |